

# PROJET DU PARC ÉOLIEN PLATEAU DE CAUX



*Chemin agricole sur la Plaine d'Ouille à Boudeville*

## Édito

Madame, Monsieur,

Dans le domaine de l'Énergie, la Normandie possède de nombreuses ressources énergétiques et opportunités que ce soit dans les domaines du nucléaire, de la production d'hydrogène, du biogaz avec la méthanisation ou de la production d'électricité renouvelable avec l'éolien et le solaire.

Le projet du parc éolien terrestre Plateau de Caux sera un nouvel atout local en termes d'emplois et de retombées fiscales. De plus, il viendra s'ajouter aux autres parcs éoliens normands mais aussi au mix énergétique que nous souhaitons pour la France afin de relever les objectifs nationaux et européens.

Dans la situation politique nationale d'insécurité sur les ressources importées en gaz et en pétrole que nous connaissons et le contexte environnemental du dérèglement climatique, l'enjeu de produire une énergie décarbonée et locale n'est plus un pari futuriste mais bien un défi actuel voire une urgente nécessité. L'énergie éolienne participe durablement à alléger nos dépendances aux énergies fossiles, notre empreinte carbone mais aussi à réduire nos importations d'énergie. C'est avec des projets d'énergies renouvelables que nous pourrions peut-être atteindre, aussi bien une stabilité économique pour nos entreprises qu'une stabilité du prix de l'électricité pour les particuliers et les collectivités.

Fort de la réussite de la concertation du projet de Létantot, SEIDER, développeur du projet, souhaite communiquer avec vous dès l'amont du projet, à travers des bulletins d'informations, d'un site Internet et des temps d'échanges réguliers. C'est grâce à cette information détaillée et sourcée que chaque citoyen pourra évaluer les impacts et les bénéfices du projet de manière responsable.

En vous souhaitant une bonne lecture,

Didier Boureaud,  
Gérant de SEIDER.

Développeur du projet



Créée en juillet 2007 et implantée en Seine-Maritime depuis 2014, SEIDER est une PME qui développe des projets dans les énergies renouvelables et accompagne les territoires dans la transition écologique. Les projets en cours chez SEIDER sont, en France, des parcs éoliens mais aussi des fermes photovoltaïques, des centrales micro-hydroélectriques et des solutions de stockage d'énergie verte. Lors du développement de projet, l'accent est mis sur l'information, l'implication collective et le sens du partenariat avec des entreprises locales.

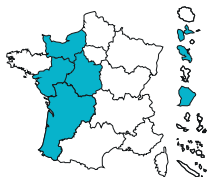
**3**

**Bureaux**

Seine-Maritime

Indre

Indre et Loire



**35**

**projets**



**250**

**MW**

installés depuis

2017

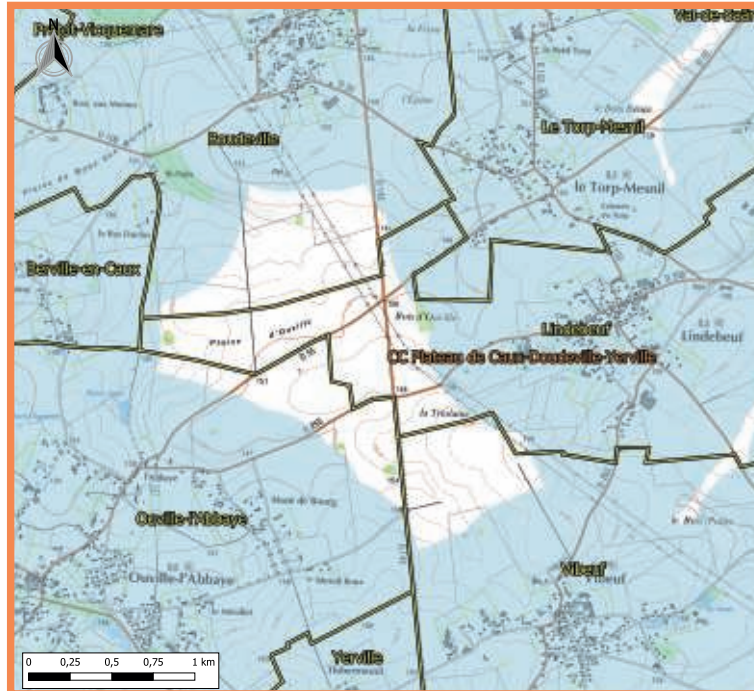
**9**

**collaborateurs**



## Site identifié

C'est en prenant une distance de 500 mètres aux habitations que nous avons pu identifier une zone avec un potentiel éolien. La carte ci-contre vous présente la zone blanche distante des habitations. SEIDER a initié les premiers contacts avec les élus des communes Boudeville, Lindebeuf, Osville l'Abbaye et Vibeuf, les propriétaires fonciers et les exploitants agricoles dès fin de 2019.



### Projet Plateau de Caux

Communes concernées :  
Lindebeuf, Vibeuf, Osville l'Abbaye et Boudeville.

#### Administration

■ Limites Intercommunales  
■ Limites Communales

#### Projet

■ Zone à moins de 500m des habitations

Sources: Scan IGN et données SEIDER

1:15 000  
Réalisation SEIDER - V2 - 05/2022



## Information et concertation locale

**FOCUS SUR LE PARC ÉOLIEN DE LA PLAINE DE LÉTANTOT**

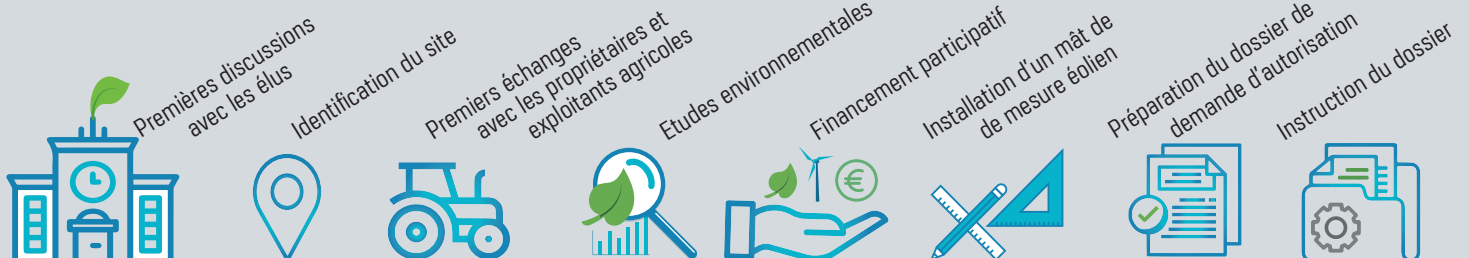
Localisation : Communes de Vassonville et Saint-Maclou de Folleville (76)  
Début du projet : 2013  
Date de l'autorisation : 2018  
Mise en exploitation : 2021  
Nombre d'éoliennes : 6 machines Nordex  
Puissance d'une machine : 3,6 MW  
Production annuelle : 52 000 MWh

SEIDER est reconnu pour son expérience dans l'apport d'information aux populations concernées par des projets éoliens. Lors du développement du parc éolien de la plaine Létantot, l'équipe a oeuvré pour :

- La réalisation et diffusion d'outils d'information : bulletins, expositions sur l'éolien, livre blanc de l'éolien, communiqué de presse, ...
- L'animation de la concertation locale : comité de suivi de projets avec les élus, visites de site d'implantation, permanences publiques pour les études, ...
- Partenariats locaux d'adhésion au projet : fédération de chasse, associations sportives et culturelles, ...
- L'ouverture de financement participatif aux populations locales.

2019

2022



## Financement participatif

En vue de vous impliquer dès la phase de développement du projet, SEIDER vous propose une approche participative. Tous les citoyens majeurs qui le souhaitent pourront devenir acteur de ce projet en plaçant une partie de leur épargne dans deux collectes au cours du projet et ainsi bénéficier des retombées économiques qu'il générera.

Notre partenaire pour ces collectes est KIWAI, plateforme de financement participatif 100% verte, 100% normande et 100% garantie par la Région Normandie et la Caisse d'Épargne Normandie.

L'ouverture de la première collecte est prévue le 23 mai 2022 et la seconde arrivera fin 2022.



### Comment y participer ?

Il suffit de créer votre compte dès à présent et de vous connecter le **23 MAI** sur : [www.kiwai-normandie.fr](http://www.kiwai-normandie.fr)

Une fois vos informations personnelles validées, vous pourrez investir directement dans le projet du parc éolien Plateau de Caux, par virement ou paiement par carte bancaire. Le taux d'intérêt fixe du placement est de 4%/an sur 5 ans. L'investissement minimal est de 20 € et au maximum 2000 € par personne. Cette première campagne sera clôturée dès que 100 000 euros seront atteints.

*Pour en savoir plus :*

*Consultez-nous ou prenez rendez-vous à la Caisse d'Épargne la plus proche de chez vous.*



## Etudes environnementales en cours

Afin de développer le projet éolien, SEIDER doit déposer auprès de l'administration une étude d'impact sur l'environnement. Elle se compose de plusieurs sous-études telles que : **l'étude paysagère, l'étude relative à la biodiversité, l'étude acoustique, la prise en compte du fonctionnement hydraulique ou même la présence de marnières.** La biodiversité correspond au tissu vivant de notre planète c'est à dire l'ensemble des milieux naturels, des formes de vie et leurs relations et interactions (entre les organismes eux-mêmes ou entre les organismes et leur milieu de vie). La biodiversité comprend trois niveaux interdépendants :

- La diversité des milieux de vie à toutes les échelles : les écosystèmes ;
- La diversité des espèces vivant dans ces milieux, en relations entre elles et avec leurs milieux de vie ;
- La diversité génétique au sein de chaque espèce.

L'enjeu de cette étude est de définir les espèces vivantes (faune ou flore) existantes sur le site identifié et d'adapter le projet de parc éolien en fonction de la réalité observée.

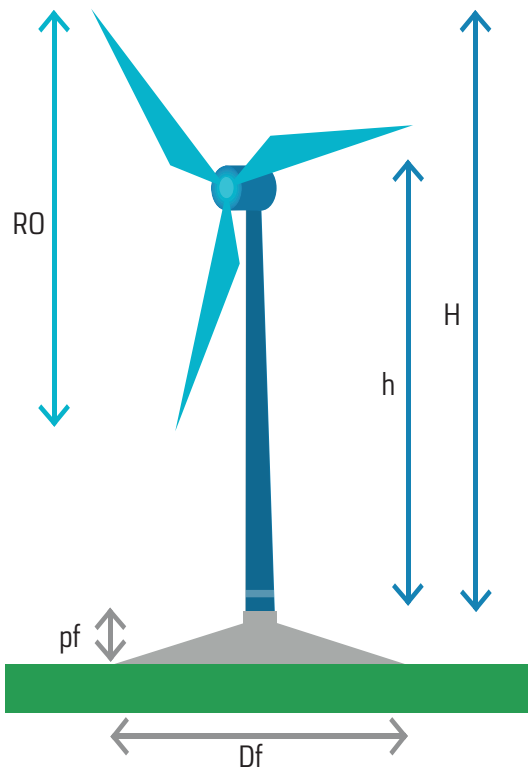
C'est le bureau d'études **Alise Environnement Normandie**, basé à Saint-Jacques-sur-Darnétal, qui a la charge de la réalisation de cette étude. L'équipe locale pluridisciplinaire travaille sur les thématiques : **Biodiversité, Eau, Cavités Souterraines, Aménagement, Environnement.** Elle cumule près de 20 personnes et de 20 années d'expérience dans les Études Réglementaires et Environnementales avec des échelles de territoire d'étude variées et des références régionales et internationales.



## LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET ÉOLIEN



## Chiffres - clés d'une éolienne



Les éoliennes, en Seine Maritime, ont actuellement, une puissance unitaire comprise entre 3 et 6 MW. A titre d'information, voici les tailles des différentes parties d'une éolienne :

- Hauteur du mât :  $h \approx 95$  m ;
- Longueur des pales  $\approx 50$ m chacune ;
- Diamètre du rotor :  $RO \approx 100$ m ;
- Hauteur en bout de pale :  $H \approx 150$ m ;
- Diamètre des fondations :  $Df \approx 25$ m ;
- Profondeur des fondations :  $pf \approx 2,5$ m.

Vitesses :

- Vitesse de rotation de 2 à 20 tours par minute ;
- Vitesse de vent de démarrage : 3m/s soit environ 11km/h;
- Vitesse de vent d'arrêt : 25m/s soit 90 km/h.

Une éolienne de 3 MW produit en moyenne 7 200 000 kWh\* par an soit les besoins en électricité de 1 440 foyers au tout électrique ou de 3 000 foyers, hors chauffage et eau chaude.



\* Un peu de calcul ça vous dit ?

Une éolienne tourne en équivalence pleine puissance 2400 h en moyenne par an. Si on multiplie le volume horaire par 3000 kW (3MW), on obtient alors 7 200 000 kWh. Un foyer, composé de 2,1 personnes, consomme environ 5000 kWh/an (dont 50 à 70% de chauffage et ECS). Sources INSEE et ENEDIS [2017].

## Ressources

**Documentation officielle :**

Le Vrai/Faux de l'éolien, publié en mai 2021, par le Ministère de la Transition Écologique.



**Financement participatif**

Consultez la plateforme web KIWAJ pour toutes les informations relatives au financement participatif du projet éolien Plateau de Caux .



**Site Internet:**

Nous oeuvrons pour mettre en ligne un site internet sur le projet au cours de cette année.



**Prochain bulletin :**

Automne 2022

Sujets :

- Avancement du projet
- Résultat de la collecte
- Calendrier des permanences publiques

## Prendre contact avec nous



SEIDER Normandie :



84 rue Louis Blériot - 76230 Bois-Guillaume



02 35 79 95 83



contact@seider-energies.com



www.seider-energies.com